

# FRÉQUENTATION ET MOBILITÉ

## NUITÉES QUOTIDIENNES DES TOURISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS DANS LA LOIRE EN 2023

**9,01 millions de nuitées** touristiques enregistrées en

2023 dans la Loire

> soit une fréquentation stable (+0,54%) par rapport à 2022.

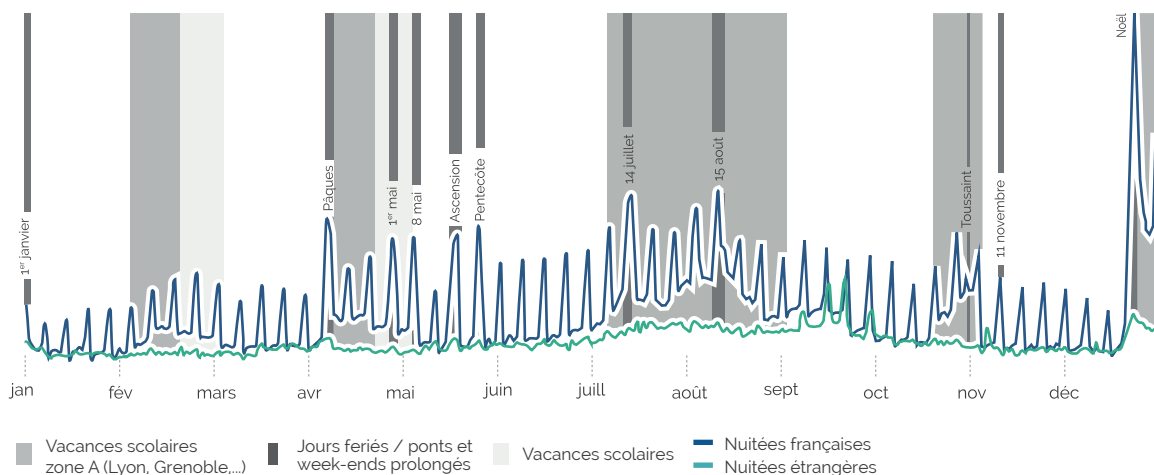
> Se rapproche du volume 2019 : -3,7%



**24 700 nuitées** par jour en moyenne

JOURNÉE LA MOINS FRÉQUENTÉE :  
LE 15 JANVIER  
AVEC 11 300 NUITÉES

PIC DE FRÉQUENTATION  
LE 24 DÉCEMBRE  
AVEC 91 700 NUITÉES

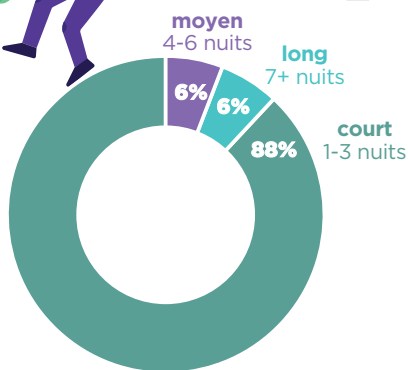


Enquête Flux Vision - Orange Business 2023

## DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

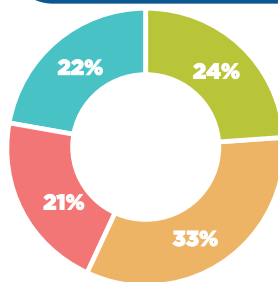


**2,3 nuits** en moyenne par séjour

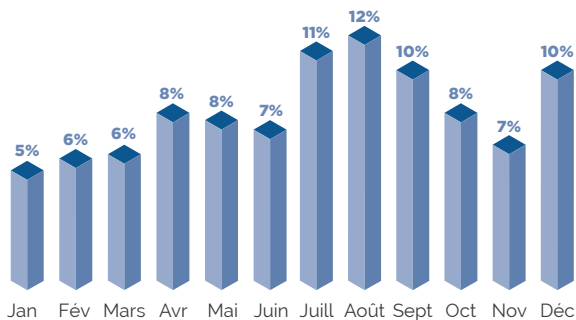


## RÉPARTITION SAISONNIÈRE DE LA FRÉQUENTATION

**33% des nuitées** sont consommées sur la saison estivale



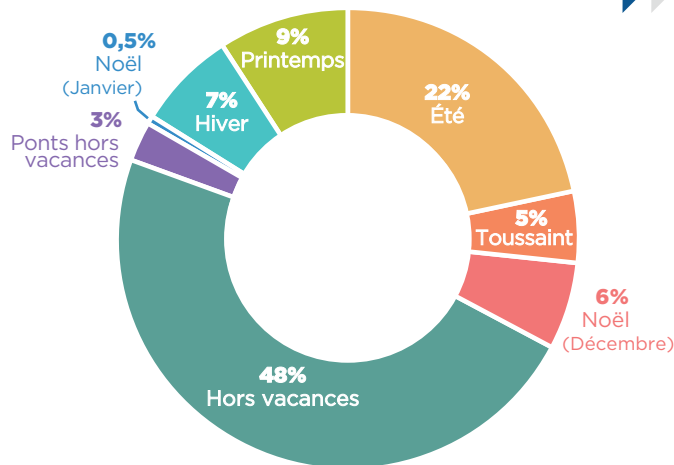
● Printemps  
● Été  
● Automne  
● Hiver



## RÉPARTITION DES NUITÉES VACANCES / HORS VACANCES



**52% des nuitées** sont consommées pendant les périodes de vacances ou de ponts



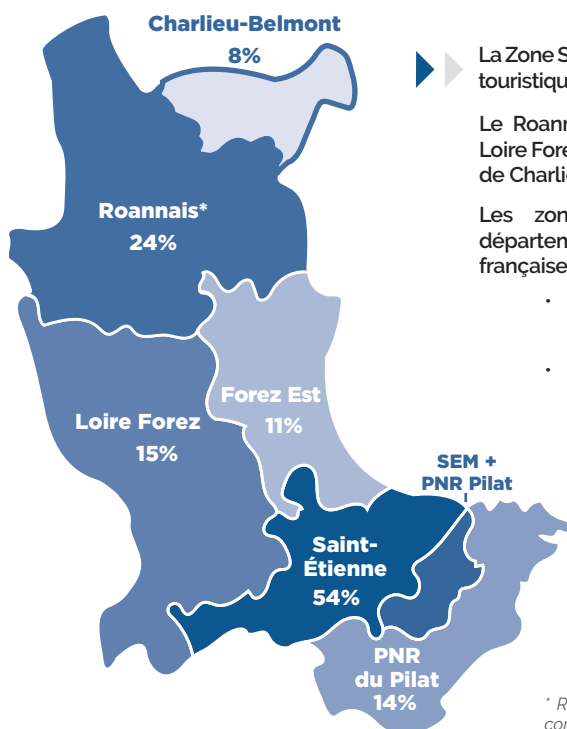
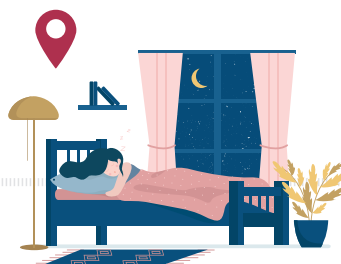
Des vacances d'été stables et une part grandissante des vacances de printemps :

Globalement, sur les périodes de vacances scolaire, la fréquentation est stable (-1,3%) par rapport à 2022.

Les vacances d'été représentent 22% des nuitées annuelles. Cette fréquentation estivale est stable par rapport à 2022 (-0,5%) et est équivalente à l'activité 2019.

Les vacances de printemps, qui représentent 9% des nuitées touristiques annuelles, progressent de 9% par rapport à 2022 et dépassent de 11% le niveau de 2019.

## RÉPARTITION DES NUITÉES TOURISTIQUES PAR ZONE INFRA DÉPARTEMENTALE



La Zone Saint-Étienne Métropole concentre 54% des nuitées touristiques observées sur le Département de la Loire.

Le Roannais compte 24% des nuitées départementales, Loire Forez 15%, le PNR du Pilat 14%, Forez Est 11% et le Pays de Charlieu-Belmont 8%.

Les zones incluant les grands pôles urbains du département concentrent la majorité des nuitées françaises et étrangères :

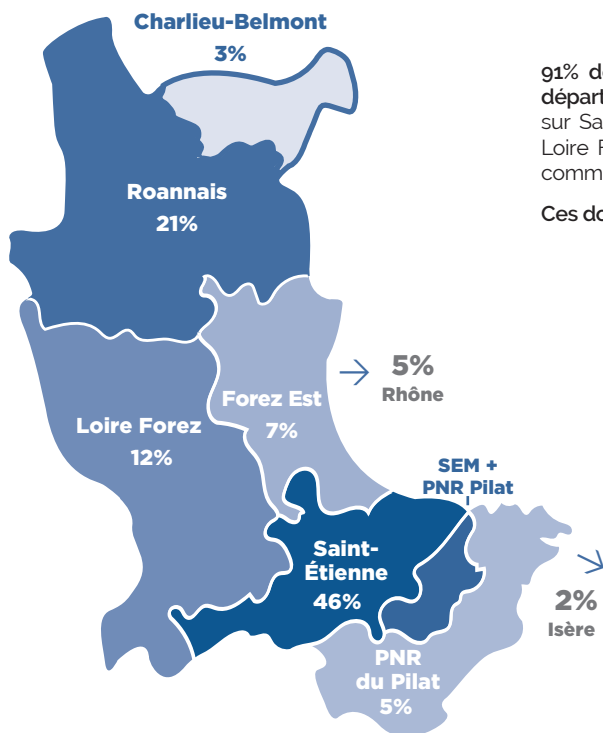
- Saint-Étienne Métropole : 62% des nuitées étrangères et 49% des nuitées françaises.
- Roannais : 19% des nuitées étrangères et 27% des nuitées françaises

### Alerte méthodologique :

Les zones infra-départementales observées peuvent se superposer, à l'instar de Saint Etienne Métropole et du PNR du Pilat ou du Roannais et de Charlieu-Belmont qui partagent certaines communes. **Les pourcentages présentés sont les parts des nuitées pour chacune des zones.** Les parts ne sont pas cumulables et leur somme n'est pas égale au total départemental.

\* Roannais : Zone regroupant Roannais Agglomération, ainsi que les communautés de Communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, de la COPLER et du Pays de Charlieu Belmont

**MOBILITÉ DES TOURISTES SÉJOURNANT DANS LA LOIRE, VERS LA LOIRE ET LES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES**

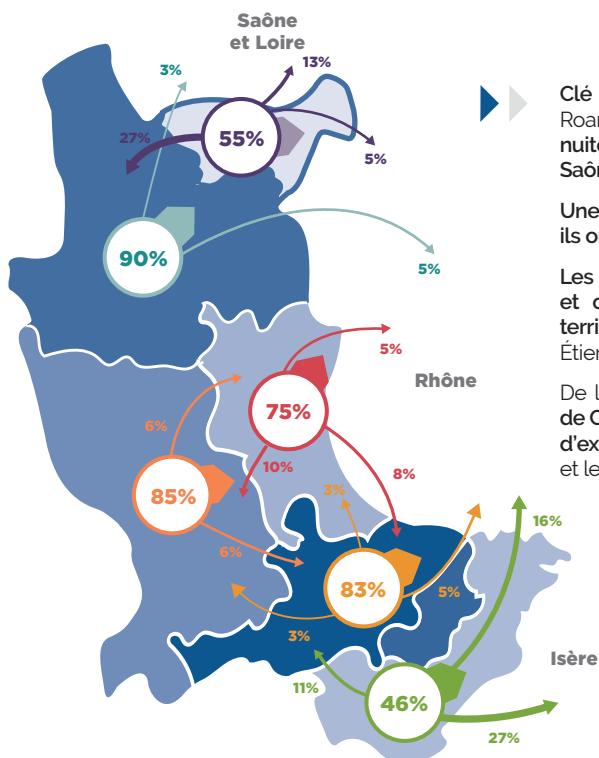


91% des touristes séjournant dans la Loire restent sur le département le lendemain de leur nuitée, dont 46% se font sur Saint Étienne Métropole, 21% dans le Roannais, 12% sur Loire Forez, 7% sur Forez Est, 5% sur les communautés de communes du Pilat et 3% sur la Pays de Charlieu Belmont.

Ces données sont stables par rapport à 2022.



**MOBILITÉ DES TOURISTES DEPUIS LEURS ZONES D'HÉBERGEMENT, VERS LA LOIRE ET LES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES**



Clé de lecture : 90% des touristes dormant dans le Roannais, restent sur le Roannais le lendemain de leur nuitée, 5% partent en excursion dans le Rhône, 3% en Saône et Loire.

Une grande majorité des touristes restent sur la zone où ils ont dormi.

Les touristes dormant sur le PNR du Pilat font exception et ont plus tendance à aller en excursion hors du territoire, à destination de l'Isère, du Rhône ou de Saint-Étienne Métropole.

De la même manière, les touristes dormant sur le Pays de Charlieu Belmont ont tendance à élargir leur territoire d'excursions vers le reste du Roannais, la Saône-et-Loire et le Rhône.

- Saint-Étienne
- Roannais
- Loire Forez
- Forez Est
- Pilat
- Charlieu Belmont

